



01 FEB 2016

Conakry, le.....

N°...../CAB.P.....

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LES SERVICES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

Dans le cadre de l'exécution de son budget de l'année 2016, la Primature envisage de passer les marchés de travaux, fournitures et prestations avec toutes les entreprises désireuses de remplir les conditions énumérés ci-dessous.

- Une lettre adressée au Chef de Cabinet de la Primature présentant votre entreprise /Société et son domaine d'intervention ;
- Un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
- Un extrait de certificat d'immatriculation valide et à jour ;
- Un extrait du quitus fiscal et social valable et à jour ;
- Un détail des marchés similaires déjà exécutés dans les normes et conditions requises.

La participation est ouverte à toute personne physique ou morale remplissant les critères de moralité, de véracité et de bonne exécution des tâches.

Les candidats qui auront satisfait aux critères énumérés plus haut seront retenus dans le répertoire des Marchés Publics de la Primature et pourront être consultés pour toutes passations des marchés publics conformément à l'arrêté A/2015 /067/MEF/SGG du 28 janvier 2015) PORTANT FIXATION DES SEUILS DE PASSATION, DE CONTROLE ET D'APPROBATION DES MARCHES PUBLICS APPLICABLES A L'ETAT, AUX SERVICES DECONCENTRES (REGIONS, PREFECTURES) ET AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS RESPECTIFS).

Il est à rappeler que tout marché obéit strictement aux principes d'égalité de traitement, de liberté d'accès aux Marchés Publics, de la transparence des procédures, d'économie et d'efficacité.

La date limite des dépôts est prévue le 28 février 2016 à la Primature.

Pour tout dépôt de dossier, veuillez vous adresser au :

- Responsable des Marchés Publics à la Primature : 622 07 70 40/ 664 30 61 77

Ampliation :

Premier Ministre	1
DNMP	1
Archive	1

Le Chef de Cabinet


Mme Touré Fatima Kassory BANGOURA